



## Barème des HONORAIRES JOUEN Immobilier

### Barème des HONORAIRES Transaction JOUEN Immobilier Pont Audemer

#### La délivrance d'une facture est obligatoire

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat de vente.*

#### HONORAIRES DE TRANSACTION VENTE

*De locaux à usage d'habitation, murs à usage commercial ou industriel, parts sociales de SCI, biens ruraux, terrains constructibles ou à bâtir, fonds de commerces, lots de lotissements.*

- |                           |            |
|---------------------------|------------|
| • Forfait minimum :       | 6 500€ TTC |
| • Jusqu'à 160 000€        | 7,0% TTC   |
| • De 160 001 à 230 000€   | 6,5% TTC   |
| • De 230 001 à 450 000€   | 6,0% TTC   |
| • De 450 001 à 900 000€   | 5,0% TTC   |
| • De 900 001 à 1 500 000€ | 4,0% TTC   |
| • Au-delà de 1 500 000€   | 3,0% TTC   |

*Ces pourcentages sont basés sur le montant net revenant au vendeur.*

**Les HONORAIRES sont à la charge exclusive de l'ACQUÉREUR**

**Honoraires d'ESTIMATION sans mise en vente : forfait de 250€ TTC par bien estimé**

#### HONORAIRES DE GESTION

6% HORS TAXES +  
TVA

7,2% DES  
SOMMES  
ENCAISSÉES

G.L.I : 3,2%

#### HONORAIRES LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX

30 % HT  
DU LOYER  
ANNUEL BRUT  
À LA CHARGE  
DU PRENEUR

### Barème des HONORAIRES Transaction LOCATION

LOCAUX D'HABITATION	À LA CHARGE DU BAILLEUR	À LA CHARGE DU LOCATAIRE
ENTREMISE ET NÉGOCIATION	0,2 MOIS DE LOYER	-
VISITE/CONSTITUTION DU DOSSIER/RÉDACTION DU BAIL	8 € / M2	8 € / M2
ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE	3 € / M2	3 € / M2